

Master en Expertise Comptable et Fiscale

En alternance

NOUVEAU!



Pourquoi s'engager dans le métier de comptable ?

- La digitalisation transforme le métier de comptable qui est en pénurie

Les instituts professionnels belges estiment que d'ici quelques années, les tâches purement comptables ne représenteront plus que 10% de ce qu'elles sont actuellement

- Si le métier évolue, la formation doit évoluer aussi.

Déjà dans le bac compta Henallux, nous formons aujourd'hui les comptables de demain.

Alors pourquoi un niveau de master ?

- Un diplôme de Master : titre de niveau 7 du Cadre européen de certification : 120 crédits

Un master vous permet d'exercer des fonctions à plus haute responsabilité sur base uniquement du diplôme

Dans l'enseignement, il est obligatoire d'avoir un titre de master pour enseigner soit dans le secondaire supérieur soit en haute école

- Un master vous permettra d'obtenir une rémunération plus élevée

Alors pourquoi un niveau de master ?

- Les titulaires de ce diplôme, en tant que professionnels du chiffre, exercent leurs activités dans les domaines spécialisés de : **la gestion, la comptabilité, la fiscalité, dans tous les secteurs d'activités**
 - Ils disposent de savoirs généraux et disciplinaires hautement spécialisés
 - Ils exercent une fonction à responsabilités centrée sur la gestion en général ou dans un domaine particulier de l'expertise comptable et fiscale
 - Ils ont des compétences et de l'expertise nécessaire pour rejoindre l' ITAA et acquérir des titres **d'expert-comptable certifié** et /ou **conseillé fiscal certifié** après obtention de l'agrément professionnel.

Le master dans les cours

	Type Court (3 ans, HE et ESA)	Type Long (5 ans, HE, ESA et Universités)
Objectifs	Acquérir une identité professionnelle Se former pour agir Devenir un acteur de terrain	Etudier pour comprendre Acquérir une capacité d'analyse et de réflexion Devenir un acteur polyvalent
Contenus des cours	Cours de base et cours spécialisés selon le bachelier Nombreux travaux	Bachelier : acquisition des fondements théoriques et des méthodes de recherches Master : application des acquis du bac à des domaines plus ciblés

Site : <https://www.student.be/fr/student-life/enseignement-de-type-court-vs-enseignement-de-type-long-quelles-differences>

Donc sur base de vos acquis en baccalauréat, vous allez approfondir les matières fiscales et comptables afin

- D'acquérir une capacité d'analyse et de réflexion plus élevée
- Vous spécialiser dans les matières comptables et fiscales

Quelles sont les compétences à atteindre à la fin de ce master ?

- ❑ S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution.
- ❑ Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe.
- ❑ Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité.
- ❑ Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique.
- ❑ S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission.

Qu'est-ce qu'un master en alternance

- Cette formule particulière d'enseignement supérieur permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des compétences théoriques nécessaires pour l'obtention d'un **grade** tout en étant plongé(e) dans la réalité de l'entreprise.



Les « plus » d'un Master en alternance

- Apprentissage par la pratique
- Insertion professionnelle progressive
- Facilitation de l'accès à la profession délivré par l'ITAA

L'ITAA est l'organisme officiel national qui délivre l'accès à la profession d'Expert-Comptable



Quid du droit aux allocations familiales dans un master en alternance ?

Quid du droit aux allocations familiales ?

En Belgique, la matière des allocations familiales a été régionalisée donc tout dépend du lieu de domicile de l'étudiant

Donc les règles et montants sont différents

- Si vous êtes domicilié en Wallonie
- Ou si vous êtes domicilié à Bruxelles
- Ou si vous êtes domicilié en Flandre

https://www.belgium.be/fr/famille/enfants/allocations_de_naissance_et_allocations_familiales

Quid du droit aux allocations familiales dans un master en alternance pour les Wallons ?

Pour les personnes domiciliées en Wallonie, voici le décret wallon concerné

Depuis le 1.1.2019, les allocations familiales sont régies par le Décret wallon du 8.2.2018 (suite à la régionalisation des allocations familiales) et de nouvelles règles ont été mises en place notamment pour les étudiants nés à partir de 2001.

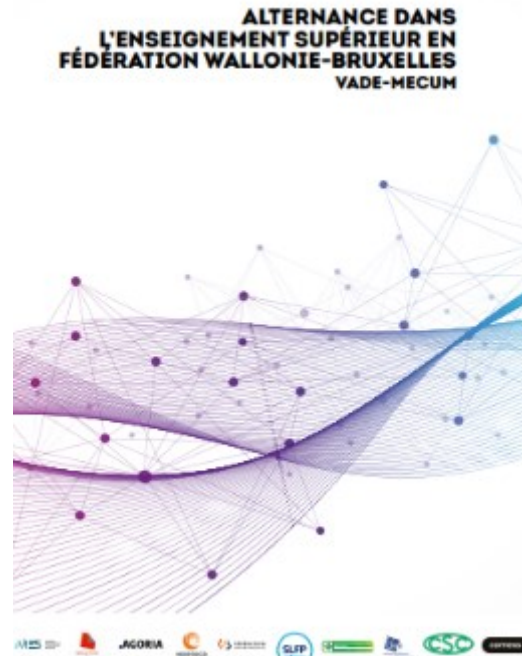
- ❑ *Les jeunes nés avant 2001 sont soumis à la norme des revenus (701,44€ brut/mois) pour les stages obligatoires pour l'obtention du diplôme.*
- ❑ *Pour les jeunes nés à partir de 2001, on ne tient pas compte des revenus. On applique la norme des 240 heures si la convention d'immersion professionnelle est soumise à l'ONSS. Dans ce cas, la caisse des allocations reçoit des DMFA (déclaration ONSS) et l'activité est limitée à 240 heures par trimestre. Ce qui s'applique au MSMA.*

Doit-on s'affilier à une mutuelle ?

L'étudiant percevant une indemnité est dans l'obligation de s'affilier à un organisme assurance maladie invalidité.

L'étudiant étant détenteur d'un diplôme au moins équivalent à un CESS, aucun stage d'attente n'est requis pour bénéficier de l'intervention de la mutuelle.

Toutes les informations sur les masters en alternance de la fédération Wallonie- Bruxelles



Consulter le vademecum sur le site

http://www.ares-ac.be/images/etudes/Vademecum_Alternance/Alternance-dans-l-enseignement-superieur-en-federation-wallonie-bruxelles_Vademecum.pdf

Notre master en expertise comptable et fiscale en alternance organisé par



C'est l'HELMo la haute école référente donc c'est via le site de l'HELMo qu'ont lieu les inscriptions

<https://www.helmo.be/Profils/Futur-etudiant/Inscriptions.aspx>

Sur base de quels diplômes peut-on accéder au master ?

Le Master est accessible aux bacheliers suivants :

❑ **Bachelier professionnalisant**

✓ *Bachelier en comptabilité*

❑ **Bachelier de transition**

➤ *Bachelier en gestion de l'entreprise*

➤ *Bachelier en sciences économiques et de gestion*

➤ *Bachelier en sciences de gestion*

➤ *Bachelier en sciences économiques, orientation générale*

Valorisation des Acquis de l'expérience (VAE) possible sous conditions
Convention d'immersion professionnelle préalable nécessaire.

Le programme de notre master



	CRÉDITS	
	BLOC 1	BLOC 2
Transmission, valorisation et financement des entreprises	5	
Fiscalité indirecte : TVA - Douane et Accises	5	
Fiscalité directe : de la personne physique et de son patrimoine	3	
Fiscalité directe : des sociétés et des personnes morales	3	
Procédures fiscales	3	
Consolidation	3	
Comptabilité Internationale	3	
Droit des sociétés, des ASBL et des personnes morales	4	
Gestion d'équipe, communication, mise en situation	4	
Audit		5
Comptabilité approfondie et fiscalité		5
Conseil et stratégie		5
Droit pénal des affaires		2
Ethique, gouvernance et déontologie		2
Gestion du changement		3
Management stratégique, y compris digitalisation		5
Anglais	3	3
Immersion en entreprise	24	
Mémoire projet en entreprise		30
Total	60	60



Spécificités de notre master

120 crédits répartis sur deux années

□ 66 crédits de cours

- 36 crédits master 1
- 30 crédits master 2

□ 54 crédits d'alternance

- 24 crédits master 1 – immersion en entreprise
- 30 crédits master 2 – mémoire projet en entreprise

Les UE « cours » portent sur

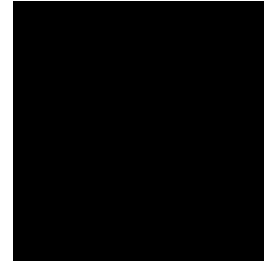
- Les matières fiscales**
- Les matières comptables**
- Et l'anglais – 6 crédits (3 en master 1 et 3 en master 2)**

L'alternance, concrètement, comment ça se passe ?

Alternance toute l'année



3 jours/semaine en entreprise (66 ects)



2 jours/semaine à la Haute Ecole (54 ects)

- Contrat : Convention d'immersion professionnelle (rémunération: +/- 760€/mois)
- Le programme étant dispensé en alternance, les allers-retours entre la mise en pratique et les concepts théoriques enrichiront les apprentissages et le traitement de problématiques spécifiques

L'alternance, concrètement, comment ça se passe ?



3 jours/semaine en entreprise (66 ects)

En entreprise :

- Du lundi au mercredi



2 jours/semaine à la Haute Ecole (54 ects)

En Haute école

- Les jeudis et vendredis

- La fourchette horaire va de 8h15 à 17h45 donc ce sont des cours du jour

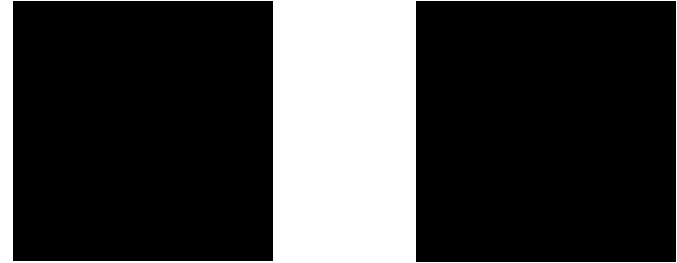
L'alternance, concrètement, comment ça se passe ?



3 jours/semaine en entreprise (66 ects)

En entreprise :

- Du lundi au mercredi



2 jours/semaine à la Haute Ecole (54 ects)

En Haute école

- En présentiel pour certains cours sur l'implantation de Helmo – Guillemins pour cette année académique.
- En distanciel pour certains cours ou une partie de cours
- Durant 25 semaines examens non compris

Quelles questions ?

Faut-il avoir trouvé une entreprise avant de s'inscrire ?

Non, cependant, la date limite pour trouver une entreprise et signer la convention d'alternance est le 30 octobre

Je suis sous contrat d'employé, puis-je conserver mon statut d'employé ?

Oui, la convention d'immersion professionnelle est un minimum, elle peut être remplacée par un contrat de travail à condition que le quota d'heures de prestation soit suffisant et que le contrat de travail précise que le métier exercé relève du domaine de la comptabilité et de la fiscalité.

Quelles questions ?

Puis-je faire mon stage chez un maître de stage non agréé depuis 5 ans min à l'ITAA

Oui, si l'objectif, à moyen terme, n'est pas de réaliser un stage ITAA. Il faut néanmoins que la base du travail, au cours du stage en alternance, soit centrée sur la comptabilité et la fiscalité.

Puis-je réaliser mon stage en alternance à l'étranger ?

Non uniquement en Belgique

Qui délivre la convention d'insertion professionnelle ?

HELMo en tant que Haute Ecole référente

Qui la signe ?

HELMo en tant que Haute Ecole référente, l'étudiant et l'entreprise

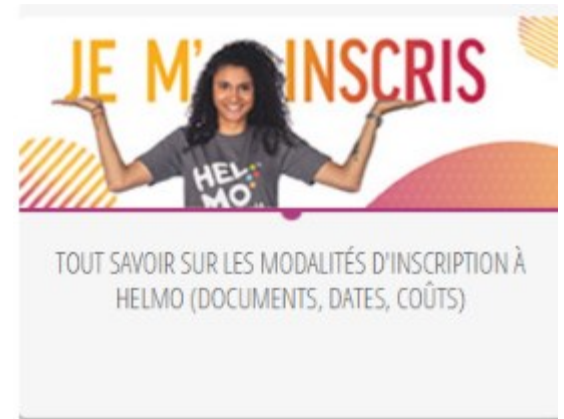
Pour vous inscrire ?

Lien direct via notre site : études master en expertise comptable et fiscale

Inscriptions via l'Helmo (institution pilote de la formation) :

Formulaire d'inscription

<https://www.helmo.be/Profils/Futur-etudiant/Inscriptions.aspx>



Délai et modalités d'inscription

Les inscriptions se font en ligne, elles débutent en juin. La convention d'alternance devant être signée au plus tard le 30 octobre, aucune inscription ne pourra donc avoir lieu après cette date.

Pour vous inscrire ?

Frais d'inscription

Tarif général :

En Master 1 : 656,94 €

En Master 2 : 735,27 €

Tarif modeste :

En Master 1 : 288,03 €

En Master 2 : 366,37 €

Reprise des cours le 14 septembre 2022

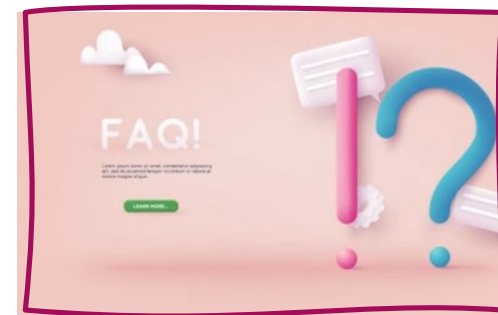
Liens utiles

Contact et informations voir le site

<https://www.henallux.be/expertise-comptable-et-fiscale>

- Consultez notre FAQ :

<https://www.helmo.be/Formations/Economique/Master-en-alternance-en-Expertise-Comptable.aspx>



Inscriptions via l'Helmo (institution pilote de la formation) :

[Formulaire d'inscription](#)

<https://www.helmo.be/Profils/Futur-etudiant/Inscriptions.aspx>